

<http://www.parsseveille.info/raymond-gureme-89-ans-agresse-chez,3338.html>

Paris s'éveille !

www.parsseveille.info

Scandale

Raymond Gurême, 89 ans agressé chez lui par des policiers

- Paris s'éveille - Actualités - Société -



Date de mise en ligne : samedi 27 septembre 2014

Copyright © Paris s'éveille - Tous droits réservés

Le préfet de l'Essonne, Monsieur Bernard Shmeltz, répondra-t-il de l'agression par ses forces de polices de Raymond Gurême, le plus fameux rescapé du génocide tsigane, ce 23 septembre 2014, alors que le vieil homme était paisiblement dans sa caravane ?

Comment la police de la République prend-elle le droit de violer ainsi ainsi le domicile de quelqu'un pour l'en sortir violemment ? Est-ce parce que depuis Sarkozy la politique raciste du gouvernement français visant explicitement les tsiganes autorise tout ?

Le ministre de l'Intérieur, Monsieur Bernard Cazeneuve, et son préfet, seront-ils déférés devant les tribunaux ?

Ou bien faut-il que la barbarie s'installe ?

Paris s'éveille

26 SEPTEMBRE 2014 | PAR PHILIPPE ALAIN

Né en 1925 dans une roulotte, Raymond Gurême est un ancien résistant qui a connu les camps allemands. (1)

Le 4 octobre 1940, alors qu'il n'a que 15 ans, des gendarmes viennent arrêter toute sa famille. Ils sont d'abord parqués dans une usine à Darnétal près de Rouen puis transférés à Sotteville les Rouen avant d'être conduits dans des wagons à bestiaux jusqu'à Brétigny en région parisienne. « *Ça le mettait en colère mon père se voir prisonnier sur le sol Français, arrêté et gardé par des Français, lui qui avait fait la guerre de 1914 et avait même été gazé. Quand il disait aux gardien qu'il était Français, ils ne savaient pas quoi dire et se débinaient.* »

Il s'évade la première fois alors qu'il n'a que 15 ans et se fait reprendre rapidement, dénoncé par le maire de la commune à qui il avait demandé de l'aide. Arrêté plusieurs fois, déporté en Allemagne, il participera finalement à la libération de Paris.

74 ans plus tard, le 23 septembre 2014, d'autres policiers font une descente sur le terrain dont il est propriétaire dans l'Essonne. Ils s'introduisent dans son domicile et lui demandent d'en sortir, ce qu'il refuse de faire. Voici le témoignage d'un membre de la famille :

« Le commissariat d'Arpajon a décidé le 23.09.14 de se déplacer à notre domicile en opération coup de poing armé de gomme cogne, matraque télescopique 9mm, taser, bombe lacrymogène, se sont autorisés à rentrer et fouiller dans nos domiciles sans mandat de perquisition. »

Face à l'opposition du vieil homme et de sa famille, la réaction policière est immédiate. Un témoin raconte : « *Une femme portant son bébé dans les bras a été gazée, une femme enceinte frappée et gazée, une mineure de 16 ans et sa mère la défendant, le fils du propriétaire a été massacré par quatre de leurs hommes après s'être défendu, un autre de ses fils a été salement amoché et la maman de la mineure a été transférée à l'hôpital pour coup aggravé.* »

Raymond Gurême, 89 ans agressé chez lui par des policiers

Raymond Gurême s'est rendu chez un médecin pour faire constater les violences policières. Celui-ci constate des ecchymoses sur l'avant-bras et le thorax ainsi que des contusions à l'épaule et sur le crâne. Il a déposé plainte contre les policiers.

Nous vivons une époque formidable où trois présumés terroristes, fichés et recherchés peuvent franchir la douane d'un aéroport sans être inquiétés mais où un vieil homme de 89 ans, ancien résistant se fait frapper par la police parce qu'il refuse qu'on fouille sa maison sans raison.

Nous attendons avec impatience la version policière qui nous apprendra certainement que Monsieur Gurême du haut de ses 89 printemps s'est jeté sur les policiers, les a roués de coups avant de les plaquer au sol puis s'est fait repousser par d'autres vaillants représentants des forces de l'ordre sans que leurs camarades auraient probablement succombé aux coups meurtriers du nonagénaire présumé terroriste.

Il serait bon que dans ce pays, à défaut d'apprendre à certains policiers les règles d'usage de leurs armes, on leur apprenne au moins l'histoire de France et celle des résistants à qui ils doivent aujourd'hui de vivre dans un pays libre. Vichy c'est fini. Apparemment, tous ne le savent pas.

Courage Monsieur Gurême. Si certains policiers salissent leur uniforme en ripostant de manière manifestement disproportionnée face à la menace considérable qu'un homme de 89 ans représente pour leur sécurité, nous n'oublions pas, nous, tout ce que nous vous devons.

(1) Raymond Gurême est l'auteur d'un livre *« Interdit aux nomades »*, aux éditions Calmann-Lévy.

[Source : [blog de Médiapart, I am Spartacus](#)]

Arpajon : Violences policières contre Raymond Gurême

Publié le 25/09/2014

Le 23 septembre 2014 ,à Arpajon les forces de l' ordre françaises s' en prennent et battent un ancien résistant tzigane, l'un des derniers survivants d' une page occultée de l'histoire de la France. Raymond Gurême , 89 ans fut interné à Brétigny-sur-Orge au camp de Linas, là où furent internées les familles de Tsiganes et autres Gens du Voyage, par le régime de Vichy. Il est l' auteur de *« Interdit aux nomades »*.

La police lors d'une opération coup de poing armé, s' est introduite à son domicile et celui de sa famille sans mandat de perquisition. D'autres informations suivront. Nous devons nous mobiliser impérativement. Pour lui , sa famille, ce qu'il représente, pour faire valoir la justice et que cesse cette discrimination qui devient une véritable persécution.

Notice biographique sur le site du Cercle d'étude de la Déportation et de la Shoah-Amicale d'Auschwitz :

Raymond Gurême est né en 1925 à Meigneux en Seine et Marne. Son père avait un cinéma ambulante et un chapiteau. Lui, il était circassien, acrobate. Ils tournaient en France, un peu en Belgique et en Suisse. Ils étaient des voyageurs, français depuis des générations. Ils ont le statut de forains en 1912.

Raymond Gurême se définit comme voyageur (différent de nomade), roulottier, circassien, descendant de Manouches.

Raymond Gurême, 89 ans agressé chez lui par des policiers

Le 6 avril 1940 les forains n'ont plus le droit de circuler, interdiction signée par Albert Lebrun, président de la IIIe République.

Le 4 octobre 1940, à Petit-Couronne, en Normandie, la gendarmerie arrête tout le monde, les emprisonne à Darnetal dans le camp de rassemblement des nomades, puis les transfère à Sotteville-lès Rouen, et de là, entassés dans des wagons à bestiaux, ils vont jusqu'à Brétigny-sur-Orge. Les gendarmes et les policiers les conduisent dans la soirée à travers bois et champs à Linas-Monthéry. Ils sont dans le dénuement le plus complet : pas de lait pour les gosses, pas de feu, pas d'électricité, pas d'hygiène. Des bébés sont morts de froid et de faim.

Après diverses évasions, arrestations, prisons et camps jusqu'en Allemagne pour faits de résistance, Raymond Gurême retrouve sa famille en Belgique en 1952. Ils ont été libérés sans rien. De retour à Darnetal, le père n'a rien retrouvé, ni l'argent, les bijoux, les caravanes, le matériel, tout a disparu. Ils n'ont eu aucune aide, aucune compensation.

Il déplore le carnet de circulation (qu'il faut faire tamponner tous les trois mois par la police ou la gendarmerie) auquel les Tsiganes sont encore soumis. En faisant référence à la situation actuelle des Roms, souvent rejetés, Raymond Gurême conclut qu'il faut combattre les préjugés en éduquant les jeunes pour éliminer la discrimination et le racisme.

[Source : [Solidarité ouvrière](#)]